

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

Budget communal

Le débat d'orientation budgétaire, tout comme le vote du budget, intervient avant les élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 Mars 2020.

Ce choix, qui avait déjà été celui de la précédente municipalité, évite à la nouvelle équipe de commencer son mandat par l'élaboration d'un budget dans un court délai tout en lui laissant le loisir d'apporter des ajustements en cours d'exercice par des décisions modificatives. Il présente l'inconvénient de demander au Conseil sortant de projeter des orientations qui seront mises en œuvre par une équipe renouvelée.

Sans limiter pour autant le champ du débat, nous avons donc fait le choix de limiter les orientations présentées dans le présent rapport au financement des actions déjà engagées.

SOMMAIRE

1.	LE CONTEXTE GENERAL	3
•	Les objectifs de la loi de finances pour 2020.....	3
•	La diminution des effectifs de la fonction publique	3
•	Les principales mesures.....	3
•	Les mesures concernant les collectivités locales.....	4
2.	LE CONTEXTE COMMUNAL	5
•	L'évolution de la population	5
•	L'état civil	6
•	L'urbanisme.....	7
3.	LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES.....	8
•	La politique cadre de vie et la qualité de vie	8
•	La politique de sécurité des habitants	9
•	La politique patrimoniale	9
•	La politique de dynamisation de l'économie locale.....	9
•	Urbanisme.....	10
•	Développer une politique énergétique et environnementale	10
•	La politique associative	11
•	La politique culturelle	11
•	La politique sportive	12
•	La politique enfance jeunesse	12
•	la politique sociale et solidaire	13
•	La politique communication	13
4.	ANALYSE RETROSPECTIVE	14
5.	RECETTES ET DEPENSES : LES EVOLUTIONS ATTENDUES	16
•	Recettes de fonctionnement	16
•	Dépenses de fonctionnement	16
•	Recettes d'investissement.....	16
•	Dépenses d'investissement	17
6.	RELATIONS FINANCIERES ENTRE COMMUNE ET EPCI	18
•	Les ressources de fonctionnement	18
•	Les dépenses de de fonctionnement	18
7.	LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS.....	19
8.	LE FINANCEMENT DES ACTIONS ET PROJETS	23
•	Dépenses et ressources d'investissement.....	23
•	Le besoin de financement.....	23
•	L'autofinancement	24
•	L'endettement.....	24

1. LE CONTEXTE GENERAL

- **Les objectifs de la loi de finances pour 2020**

La loi de finances pour 2020 s'inscrit dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques 2018 – 2022 et en traduit les priorités pour 2020.

En s'appuyant sur une prévision de croissance de 1,3% elle prévoit une réduction du déficit public ramené à 2,2% du PIB (3,1% du PIB en 2019) et une augmentation de la dépense publique de 0,7% en 2020 soit 53,4% du PIB (53,8% en 2019). En 2020, le déficit budgétaire devrait atteindre 93,1 milliards d'euros.

- **La diminution des effectifs de la fonction publique**

L'objectif de réduction du déficit budgétaire se traduit par la poursuite de la diminution des effectifs de la fonction publique, point que nous avons déjà évoqué l'année dernière.

Pour 2020, l'État table sur un solde global des créations et des suppressions d'emplois de - 47 : les ministères régaliens bénéficient de créations d'emplois (+1 536 pour l'intérieur et ses opérateurs, +1 520 pour la justice et +274 pour les armées et ses opérateurs), les effectifs du ministère de l'éducation nationale restent stables, ceux des autres périmètres ministériels et de leurs opérateurs baissent (3 335 suppressions nettes d'emplois).

Pour Landéda, cela s'est traduit concrètement en 2019 par la fermeture de la trésorerie de Lannilis ; une nouvelle étape devrait être franchie en 2021 avec la fermeture de la trésorerie de Plabennec.

L'éloignement des services publics, fonction publique ou entreprises assurant une mission de service public, amène la commune à prendre en charge tout ou partie de ces missions. Ainsi en est-il de la fermeture en 2020 du bureau de poste de Landéda.

- **Les principales mesures**

Le texte programme pour les entreprises une baisse de l'impôt sur les sociétés qui passe de 33,3% à 31% pour les grandes entreprises et de 31% à 28% pour les petites et moyennes entreprises, des mesures pour lutter contre la fraude à la TVA dans le commerce en ligne et la suppression progressive de certaines niches fiscales, notamment sur le gazole non routier.

En matière écologique la loi prévoit la transformation sur 2 ans du crédit d'impôt de transition énergétique en une nouvelle prime bénéficiant principalement aux foyers les plus modestes, une évolution de la prime de conversion, recentrée sur les véhicules les moins polluants et les ménages modestes et une augmentation des crédits en faveur du bonus automobile pour accompagner le développement du marché des véhicules électriques.

Pour les particuliers, la loi prévoit une réduction de l'impôt sur le revenu pour les contribuables les plus modestes, l'exonération de cotisations salariales des heures supplémentaires, la défiscalisation et l'exonération de cotisation sociale et contribution des éventuelles primes exceptionnelles 2020, une nouvelle revalorisation de la prime d'activité à hauteur de 0,3%, une nouvelle revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) à hauteur de 0,3%.

Enfin, la loi confirme la suppression intégrale de la taxe d'habitation pour 80% des foyers fiscaux. Pour les 20% de foyers restants, la suppression devrait s'échelonner de 2021 à 2023.

- **Les mesures concernant les collectivités locales**

S'agissant des collectivités locales, les concours financiers progressent de 0,6 Md€ et atteignent 49,8 Md€. La dotation globale de fonctionnement des communes et des départements est stable (27 Md€). Les dotations de péréquation devraient évoluer dans les mêmes proportions que l'an dernier : + 90 M€ pour la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et une stabilité de la Dotation Nationale de Péréquation (DNP). Les dotations de l'Etat en faveur de l'investissement demeurent aux montants de l'an passé (notamment plus d'un milliard d'euros au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – DETR).

La suppression de la taxe d'habitation a pour corollaire la réforme du financement des collectivités territoriales à compter de 2021 que nous avons déjà évoquée dans le rapport d'orientation 2019. En remplacement de la taxe d'habitation, les communes disposeront de l'actuelle part départementale de la taxe foncière. Les intercommunalités et les départements bénéficieront d'une part de la TVA.

La loi arrête également le principe de la poursuite de la révision des valeurs locatives cadastrales pour les locaux d'habitation, mais le processus sera effectivement lancé après 2022. L'Etat promet d'ores et déjà une compensation à l'euro près grâce à la mise en place d'un coefficient correcteur.

2. LE CONTEXTE COMMUNAL

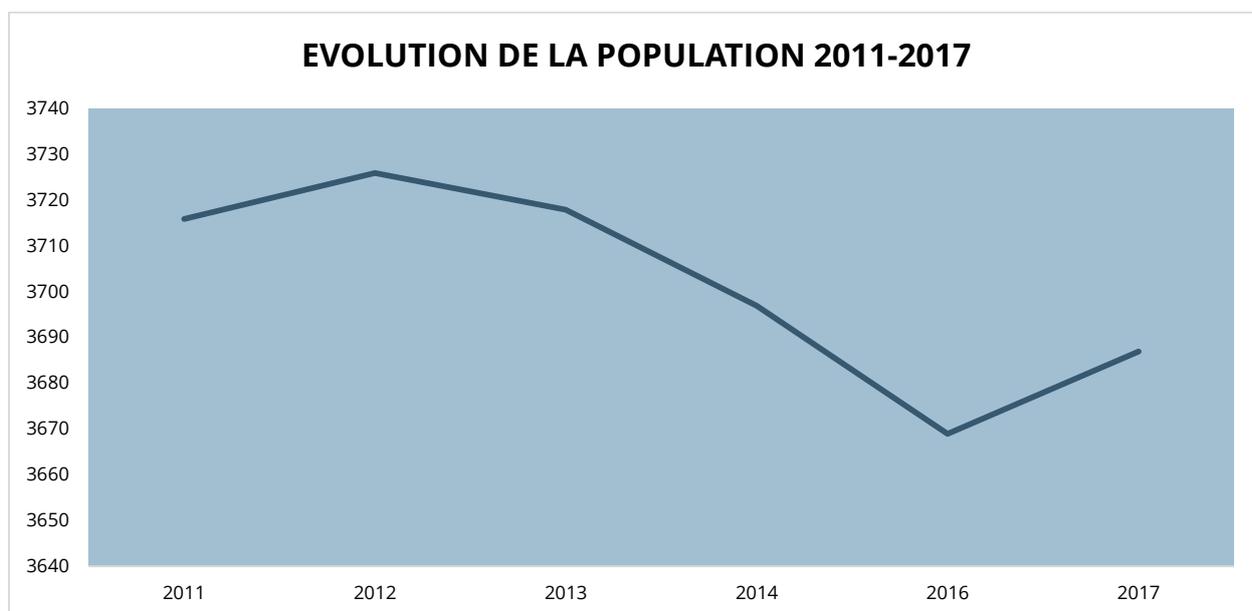
• L'évolution de la population

« Selon les derniers chiffres de population de l'Insee, dix communes du Pays des Abers progressent, l'une stagne et une seule diminue : Landéda » annonçait la presse locale dans les derniers jours de 2019 en présentant les derniers chiffres publiés par l'Insee. Qu'en est-il réellement ?

- L'Insee publie ses données avec décalage ; ainsi les chiffres publiés en Décembre 2019 donne en réalité la mesure de la population résultant du recensement effectué en janvier et février 2016. Ce sont ces chiffres qui se sont substitués au 1^{er} Janvier
- L'Insee mesure les évolutions par rapport à une année de référence, en l'occurrence 2012.

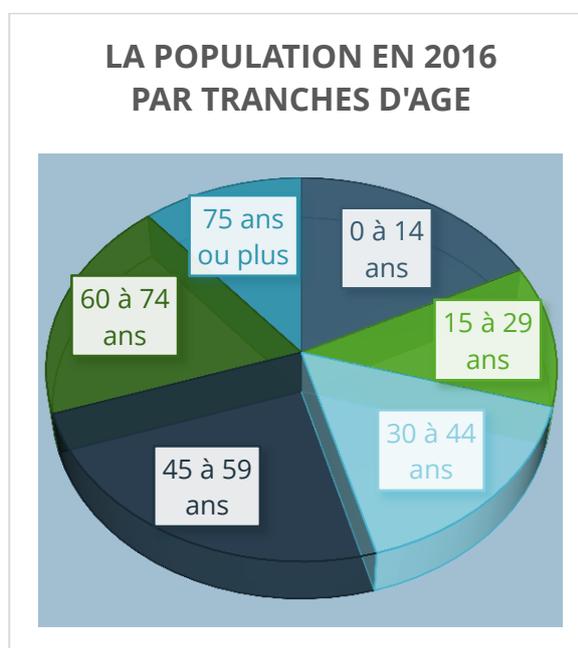
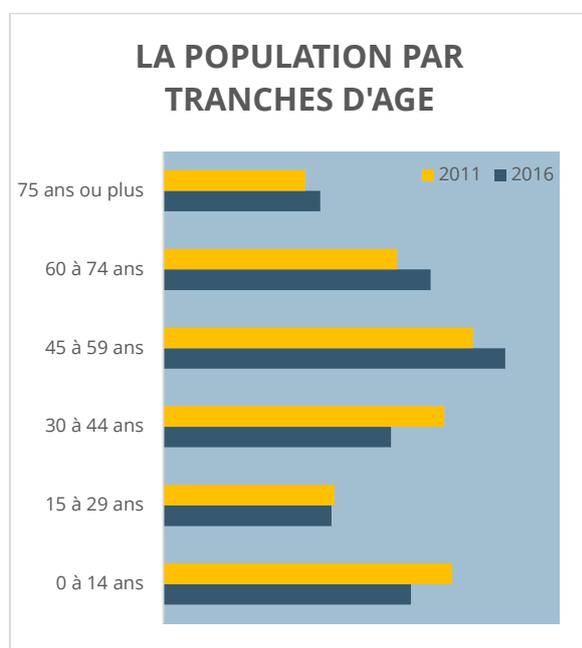
Les chiffres annoncés constatent donc une baisse de la population entre 2012 et 2016. Dès le début du mandat nous avons conscience de cette évolution. Ce constat a fortement orienté la politique municipale pendant tout le mandat.

L'examen des chiffres année par année montre une inversion de cette courbe descendante et un redressement de 0,5% en 2016. Une seule année ne suffit pas pour affirmer qu'il s'agit d'une inversion de tendance mais ce mouvement est assurément rassurant et encourageant.



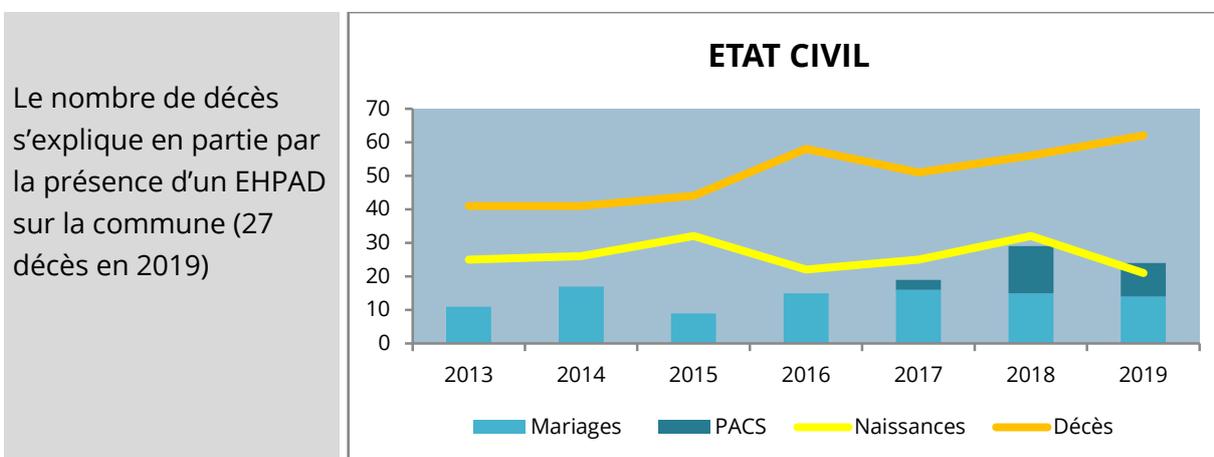
Source : chiffres Insee

Une autre source de préoccupation est le vieillissement de la population qui se traduit d'ailleurs par la baisse du nombre d'enfants scolarisés sur la commune. Ce constat a également fortement orienté notre politique d'attractivité. Malheureusement, sur ce point, nous ne possédons pas les chiffres année par année pour apprécier son efficacité. Ceux publiés par l'Insee en Septembre 2019 confirment cette évolution globale sur la période.



• L'état civil

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Naissances	40	25	26	32	22	25	32	21
Mariages	11	11	17	9	15	16	15	14
Pacs						3	14	10
Décès	43	41	41	44	58	51	56	62



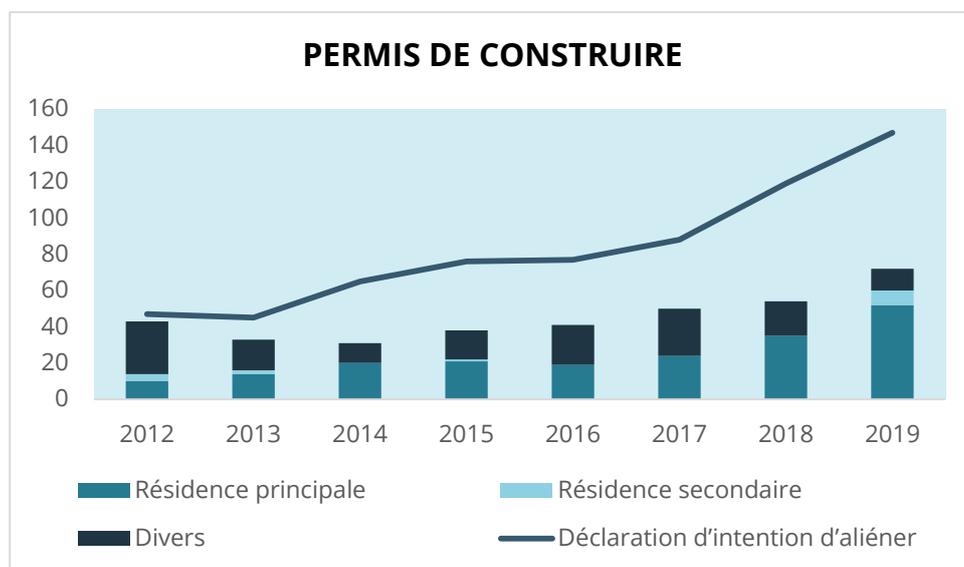
• L'urbanisme

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Déclaration d'intention d'aliéner	47	45	65	76	77	88	119	147
Permis d'aménager	2	5	0	1	2	3	5	1
Permis de démolir	1	0	0		1	1	1	1
Certificat d'urbanisme	113	113	112	127	117	208	152	157
Permis de construire	51	33	32	39	41	50	54	74
Déclaration préalable	145	107	91	118	105	104	144	141

Permis de construire	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Résidence principale	10	14	20	21	19	24	35	54 ¹
Résidence secondaire	4	2	0	1	0	0	0	8
Divers	29	17	11	16	22	26	19	12
Dont Refus	5		1	1	1	3	2	2

¹ dont deux refus

La reprise des constructions neuves et l'augmentation des ventes (DIA) déjà constatées l'année dernière s'amplifient, illustrant le dynamisme de la commune.



3. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Constatant, dès le début du mandat, le mouvement de diminution et de vieillissement de la population communale évoqué précédemment, la municipalité s'est attachée à définir et mettre en œuvre une politique susceptible de réamorcer la croissance démographique et rajeunir la population. C'est une action de longue haleine menée en direction des nouveaux habitants comme au bénéfice des landédaéens de souche, cette croissance conditionnant le dynamisme des activités et des services sur la commune et, plus largement, la qualité de vie.

Cette politique suppose :

- des choix d'urbanisme,
- le développement et la mise en valeur de la qualité de vie,
- des actions facilitant l'activité économique,
- la définition et la mise en œuvre d'une politique d'image et de communication,
- une politique culturelle et une politique enfance jeunesse attractives.

Tout au long du mandat, les orientations budgétaires, en fonctionnement comme en investissement, ont reflété ces orientations qui correspondent aux axes stratégiques qui structurent le Plan d'actions communal.

• La politique cadre de vie et la qualité de vie

Les orientations

La préservation et l'amélioration du cadre de vie représente non seulement un élément essentiel de la qualité de vie des habitants mais également un atout essentiel pour la politique d'attractivité de la commune et pour sa politique en direction de l'économie touristique.

2019 a vu l'engagement de travaux sur la VC3, travaux qui restent à acquitter en totalité. L'enfouissement des réseaux a représenté 61 000 € ; la politique d'enfouissement est à poursuivre en 2020. Les travaux sur la RD 128 sont en cours ; un acompte a été versé en 2019. L'étude parking est réalisée et reste à payer. L'installation de toilettes sur le port sera réalisée en 2020.

L'impact en investissement

Aménagement de la VC3 (montant total avant subventions)	820 000 € TTC
Enfouissement des réseaux (reste à charge de la commune)	120 000 € TTC
RD128 A	7 180 € TTC
Etudes parking	8 400 € TTC
Toilettes publiques	70 000 € TTC

- **La politique de sécurité des habitants**

Les orientations

En 2019 le matériel de mise en œuvre du Plan Communal de sauvegarde a été acquis. Pour 2020, le budget financera en outre, comme en 2019, l'achat des consommables et l'entretien des matériels en place.

L'impact en investissement

Matériel	9 500 € TTC
----------	-------------

- **La politique patrimoniale**

Les orientations

Après, en 2018, l'inventaire des travaux à réaliser sur le patrimoine religieux et sur la cale historique, l'année 2019 a vu la rénovation du monument aux morts en collaboration avec l'association des anciens combattants et son inauguration.

Les travaux de l'église ont pris du retard, notamment du fait de la lourdeur des marchés concernés et des intempéries et sont à reporter sur le budget 2020. Les travaux de rénovation de la Chapelle Sainte Marguerite sont à reporter également.

Comme évoqué lors du Conseil Municipal du mois de Mars, l'année 2020 verra la mise en valeur des fouilles de l'île Guenioc grâce à l'obtention de subventions de la région et de la Drac.

L'impact en investissement

Mise en valeur des fouilles de l'île Guenioc	41 500 € TTC
Travaux de rénovation de l'église	30 000 € TTC
Travaux de rénovation de la chapelle de Sainte-Marguerite	320 000 € TTC

- **La politique de dynamisation de l'économie locale**

Les orientations

Les études pour la modernisation du camping municipal sont réalisées et restent à régler. L'année 2020 verra la construction du bâtiment destiné à être loué à la Communauté de Communes pour recevoir l'office de tourisme et l'aménagement et l'ouverture du Relais d'entreprises.

Enfin, la signalétique de jalonnement sera progressivement mise en place à compter de 2020.

L'impact en investissement

L'aménagement Relais d'entreprises	144 000€ TTC
La construction un bâtiment pour recevoir l'office de tourisme	102 000€ TTC
Les études pour la modernisation du camping municipal	4 550 € TTC
Refonte de la signalétique de jalonnement	200 000 € TTC
Développement de la zone de Bel Air – achat de terrain	42 000 € TTC
Etude pour le réaménagement urbain et paysager du port de l'Aber-Wrac'h	

• Urbanisme

Les orientations

La commune veut favoriser l'accueil des jeunes ménages par la création de lotissements communaux, permettre le maintien à domicile des seniors en agissant pour la création d'un habitat groupé au bourg. Elle agit également pour faciliter l'implantation d'entreprises et d'activités par l'anticipation foncière.

L'impact en investissement

Achat de terrains sur la zone de Bel Air	<i>Cf économie</i>
Revente de terrains ou de bâtiments - Poste - Terrain ar Palud	<i>Non chiffré</i>
ZMEL	<i>Non chiffré</i>

• Développer une politique énergétique et environnementale

Les orientations

Introduire la dimension environnementale dans tous les projets communaux

Valoriser l'image de la commune

Mettre en œuvre le Plan vélo

L'impact en investissement

Aire cyclable de l'Aber Wrac'h	120 000 € TTC
Plan vélo	10 000 € TTC
Intégration de déplacements doux dans les travaux de la VC3	

• La politique associative

Les orientations

L'année 2019 a vu la réalisation du schéma directeur des principaux bâtiments mis ou pouvant être mis à disposition des associations ; une partie de son coût reste à acquitter sur le budget 2020.

S'agissant du matériel mis à disposition des associations l'année 2018 avait vu le début de renouvellement avec l'achat d'un podium et le renouvellement des tables, l'année 2019 a vu l'acquisition de nouvelles chaises.

L'impact en investissement

Club house de Rosvenni (77 820 € TTC)	10 000€ TTC
---------------------------------------	-------------

L'impact en fonctionnement

Poursuite du subventionnement aux associations	26 000 € TTC
Schéma directeur des principaux bâtiments et installations mis ou pouvant être proposés aux associations	26 850€ TTC

• La politique culturelle

Les orientations

L'année 2019 a vu la création du poste de Responsable culture, la présentation du premier jet du schéma directeur des actions culturelles et l'organisation de la semaine nomade. 2020 verra, outre la poursuite des actions déjà engagée, l'organisation d'événements en lien avec la culture bretonne à l'occasion de la Fête de la Bretagne, en mai 2020.

L'impact en fonctionnement

Médiathèque : animations et fonctionnement hors frais de personnel	25 000€ TTC
Fête de la Bretagne	5 000€ TTC
Poursuite de l'adhésion à l'EPCC au bénéfice des enfants de la commune.	21 000€ TTC
Abers blues	1 000€ TTC
Place aux mômes	<i>Cf enfance jeunesse</i>
Accueil de résidence d'artistes : Le Fourneau	4 000€ TTC
Animations communautaires ou intercommunales : Printemps des Abers, Tréteaux chantants, Paroles en Wrach'	2 370€ TTC

- **La politique sportive**

Les orientations

L'année 2019 a vu la création du poste d'animateur sportif, la création de l'école du sport et l'organisation d'animations de plage encadrées durant l'été. 2020 verra, outre la poursuite et le déploiement de ces actions, l'organisation d'une fête du sport sur la commune.

L'impact en investissement

Acquisition d'une flottille de loisir à hauteur de 50 000€ sur cinq ans. Année 2	10 000€ TTC
Le co-financement du CVL : 293 500€ TTC	

L'impact en fonctionnement

Poursuite en 2019 du financement voile pour les enfants de la commune	2 000 € TTC
Organisation de la fête du sport	5 000 € TTC

- **La politique enfance jeunesse**

Les orientations

Le schéma directeur enfance jeunesse, dont la partie diagnostic a déjà fait l'objet d'une réunion publique, sera finalisé tout prochainement ; le solde reste à régler sur 2020.

L'année 2019 a vu la création d'une aire de loisir au port et le renouvellement de jeux à la maison de l'enfance, l'année 2020 verra l'installation d'une aire de jeux pour jeunes enfants au bourg et la refonte des jeux de l'école Joseph Signor. Ce sera aussi l'année d'achèvement des travaux de réfection et de transformation de la cantine.

L'impact en investissement

La création d'aires de jeux au bourg et à l'école communale	51 700€ TTC
Restauration scolaire (462 187 €)	350 229 € TTC

L'impact en fonctionnement

Solde du schéma directeur enfance jeunesse	7 000€ TTC
Place aux mômes (9200 €+ droits d'auteur)	10 000€ TTC

Objectif vacances 10/17 ans	6 000€ TTC
Dispositif « argent de poche »	2 000€ TTC
Convention EPAL pour ALSH et multiaccueil	132 095,78€ TTC
La poursuite de la participation à la coordination intercommunale enfance jeunesse, actuellement portée par Lannilis	<i>Financement CAF</i>

- **la politique sociale et solidaire**

Les orientations

Politique de maintien des services au public par l'ouverture de l'agence postale communale et d'un lieu d'accueil de services d'aide au public. Prise en charge par la commune du maintien d'un DAB après le départ annoncé du CMB. Politique sociale pour la tarification de la restauration scolaire par l'intégration dans le dispositif « cantine à 1 € »

L'impact en investissement

Aménagement Maison des services publics	96 000€ TTC
Installation d'un Dab communal	20 600 € TTC

L'impact en fonctionnement

Personnel dédié à la structure	<i>Frais de personnel</i>
Opération « cantine à 1 € »	
Convention Brinks pour la gestion d'un dab communal	14 400 € TTC

- **La politique communication**

Les orientations

L'impact en fonctionnement

Utilisation de prestataires extérieurs (graphisme et impression)	5 000€ TTC
--	------------

4. ANALYSE RETROSPECTIVE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
002 - Résultat de fonctionnement reporté								227 673,76 €	
013 - Atténuations de charges	101 281,86 €	47 500,55 €	34 130,66 €	41 321,31 €	58 309,60 €	44 090,15 €	14 035,72 €	15 397,84 €	29 610,58 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	107 497,34 €	114 086,55 €	115 552,31 €	108 342,41 €	126 341,32 €	175 056,75 €	135 998,66 €	86 152,56 €	91 769,13 €
73 - Impôts et taxes	1 303 066,86 €	1 396 796,31 €	1 447 423,73 €	1 527 696,64 €	1 569 593,32 €	1 590 226,12 €	1 639 331,44 €	1 719 566,90 €	1 988 839,07 €
74 - Dotations, subventions et participations	1 000 358,21 €	1 013 089,00 €	1 061 138,66 €	1 059 145,08 €	1 012 175,66 €	1 202 355,93 €	1 147 622,43 €	1 093 576,34 €	1 070 771,21 €
75 - Autres produits de gestion courante	235 609,10 €	113 859,31 €	123 724,34 €	86 050,44 €	30 056,71 €	131 949,31 €	75 588,61 €	85 709,57 €	82 598,22 €
76 - Produits financiers	1,17 €	1,21 €	0,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,41 €
77 - Produits exceptionnels	1 951,37 €	15 069,87 €	6 919,02 €	11 785,28 €	6 192,47 €	83 302,64 €	500,00 €	39 138,75 €	14 487,28 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 749 765,91 €	2 700 402,80 €	2 788 889,70 €	2 834 341,16 €	2 802 669,08 €	3 226 980,90 €	3 013 076,86 €	3 267 215,75 €	3 278 076,50 €
042 Op d'ordre de transfert entre sections		33 251,23 €	250,83 €	7 945,80 €	46 280,70 €	1 018,80 €	32 800,30 €	3 443,97 €	30 939,38 €
TOTAL DES RECETTES	2 749 765,91 €	2 733 654,03 €	2 789 140,53 €	2 842 286,96 €	2 848 949,78 €	3 227 999,70 €	3 045 877,16 €	3 270 659,69 €	3 309 015,88 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
002 - Résultat de fonctionnement reporté								164 560,69 €	
011 - Charges à caractère général	685 247,84 €	647 061,31 €	627 947,62 €	785 865,74 €	792 589,07 €	938 308,59 €	891 424,91 €	857 817,11 €	925 898,41 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	961 877,52 €	915 678,52 €	871 990,41 €	866 607,53 €	1 008 104,25 €	1 174 884,33 €	1 282 929,49 €	1 243 716,06 €	1 315 696,92 €
014 - Atténuations de produits	39 900,50 €	55 860,70 €	47 880,60 €	43 890,55 €	51 870,65 €	47 880,60 €	47 881,00 €	47 881,00 €	58 138,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	302 723,79 €	316 634,24 €	307 621,49 €	325 203,70 €	366 965,87 €	366 633,20 €	406 810,46 €	425 760,98 €	397 446,44 €
66 - Charges financières	52 925,44 €	39 861,29 €	48 400,36 €	36 026,15 €	34 851,55 €	29 944,89 €	37 634,24 €	22 835,10 €	34 969,03 €
67 - Charges exceptionnelles	414,53 €	306,79 €	1 585,10 €	376,34 €	0,00 €	0,00 €	146,65 €	228 453,14 €	52,00 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 043 089,62 €	1 975 402,85 €	1 905 425,58 €	2 057 970,01 €	2 254 381,39 €	2 557 651,61 €	2 666 826,75 €	2 991 024,08 €	2 732 200,80 €
042 -Op d'ordre de transfert entre sections	73 084,10 €	120 794,93 €	100 684,41 €	131 229,45 €	159 242,23 €	209 383,90 €	201 159,15 €	222 708,16 €	225 320,95 €
TOTAL DES DEPENSES	2 116 173,72 €	2 096 197,78 €	2 006 109,99 €	2 189 199,46 €	2 413 623,62 €	2 767 035,51 €	2 867 985,90 €	3 213 732,24 €	2 957 521,75 €

RESULTAT DE L'ANNEE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Résultat de l'année	633 592,19 €	637 456,25 €	783 030,54 €	653 087,50 €	435 326,16 €	460 964,19 €	177 891,26 €	56 927,45 €	351 494,13 €
Report année précédente	280 291,38 €	213 883,57 €	251 339,82 €	334 370,36 €	469 416,52 €	404 742,68 €	465 706,87 €	443 598,13 €	500 525,00 €
RESULTAT TOTAL	913 883,57 €	851 339,82 €	1 034 370,36	987 457,86 €	904 742,68 €	865 706,87 €	643 598,13 €	500 525,58 €	852 019,13 €

5. RECETTES ET DEPENSES : LES EVOLUTIONS ATTENDUES

• Recettes de fonctionnement

Produits des services, du domaine et ventes diverses

Les produits du domaine seront impactés par la baisse du loyer perçu annuellement de l'UCPA, la structure n'étant désormais ouverte que 6 mois par an : -36 000 € pour l'exercice.

Impôts et taxes

La revalorisation des bases locatives, fixée à 1,3% devrait entraîner une hausse mécanique des taxes locales de 20 486 €

Dotations, subventions et participations

Sont attendues en 2020 des subventions et participations au titre d'Abers 2020.

• Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général

Les charges à caractère général seront affectées par les augmentations tarifaires subies : carburants, électricité, prestataires, etc.

Charges de personnel et frais assimilés

Le budget sera impacté notamment

- par la création en année pleine d'un poste communication – tourisme – agence postale (pris en charge pour moitié par la poste)
- par la création du poste en charge d'Abers 2020 (pris en charge par les fonds du FEAMP)

• Recettes d'investissement

Opérations patrimoniales

Des opérations patrimoniales sont envisagées ou envisageables : la vente du bâtiment abritant antérieurement la poste, du terrain situé Ar Palud, à l'Aber-Wrac'h (130 K€), des terrains de la « friche Renault » (48 K€+ 26 K€), du 42 rue de la Mairie.

Subventions d'investissement

Sont attendues en 2020 :

- une subvention de la DSIL pour le dossier restauration scolaire (87 K€ dont 20% en 2020),
- une subvention de l'Ademe et du département pour la VC3
- une subvention du département sur le coût des arrêts de cars,
- une subvention du département et de la région pour le plan vélo et les équipements le long des véloroutes,
- des subventions de la région et de la Drac pour la mise en valeur des fouilles de Guenioc,

Emprunts et dettes assimilées

- Un emprunt de 1 452 K€ (§16) étalera sur la durée le poids du Centre Technique Municipal.

- **Dépenses d'investissement**

Les principales dépenses d'investissement envisagées sont répertoriées ci-après dans le chapitre « programmation des investissements

6. RELATIONS FINANCIERES ENTRE COMMUNE ET EPCI

• Les ressources de fonctionnement

	2017	2018	2019	progression	
73212 - Dotation de solidarité communautaire	58 416 €	49 908 €	49 908 €	0 €	0%
73223 - Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	77 518 €	73 899 €	72 272 €	-1 627 €	- 2,25%

Evolution attendue

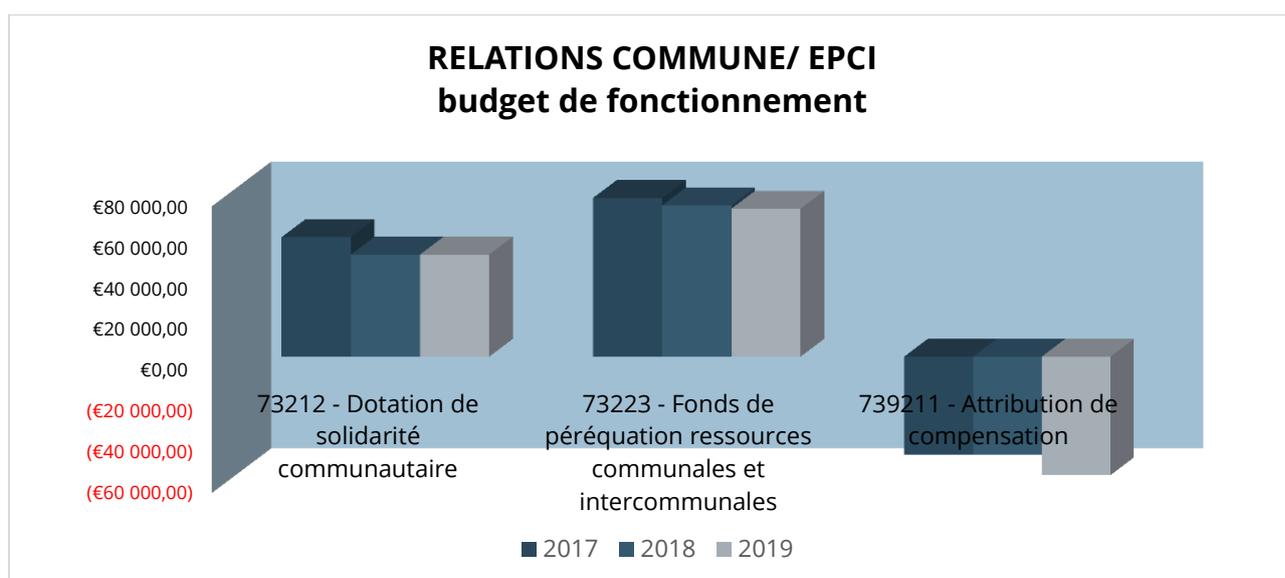
- L'article 73223 - Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales devrait poursuivre sa baisse.

• Les dépenses de de fonctionnement

Le versement au titre de l'attribution de compensation, 47 881 € a été porté à 57 881 € pour intégrer l'activité « marchés » assurée par la communauté de communes au profit de Landéda au cours de l'année

Evolution attendue

A partir de 2020, la Communauté de communes prend la compétence financière du SDIS pour un montant de 81 120,61 €. Cela fera passer l'attribution de compensation (AC) à 139 001,61 €. Toutefois, nous avons une atténuation de cette dépense car nous n'avons pas utilisé le service commun marché public. Ainsi l'AC devrait diminuer de 10 000 €.



7. LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS

	IMPUTATION	TOTAL	2018	2019	2020	2021
Projet : CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL	2313,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		1882476,83	25153,20	33023,63	1249300,00	575000,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		308801,50	4126,13	5417,20	204935,17	94323,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		7560,00	0,00	7560,00	0,00	0,00
Projet : RESTAURATION SCOLAIRE	2313,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		463399,35	9600,00	103080,36	350228,99	490,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		163676,53	1574,78	44140,20	117881,16	80,38
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : OFFICE TOURISME	2313,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		110895,12	5000,00	1902,00	103993,12	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		18191,24	820,20	312,00	17059,03	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : LOCAUX COMMERCIAUX	2313,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		261724,55	0,00	12984,00	248740,55	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		42933,30	0,00	2129,90	40803,40	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		36000,00	0,00	36000,00	0,00	0,00

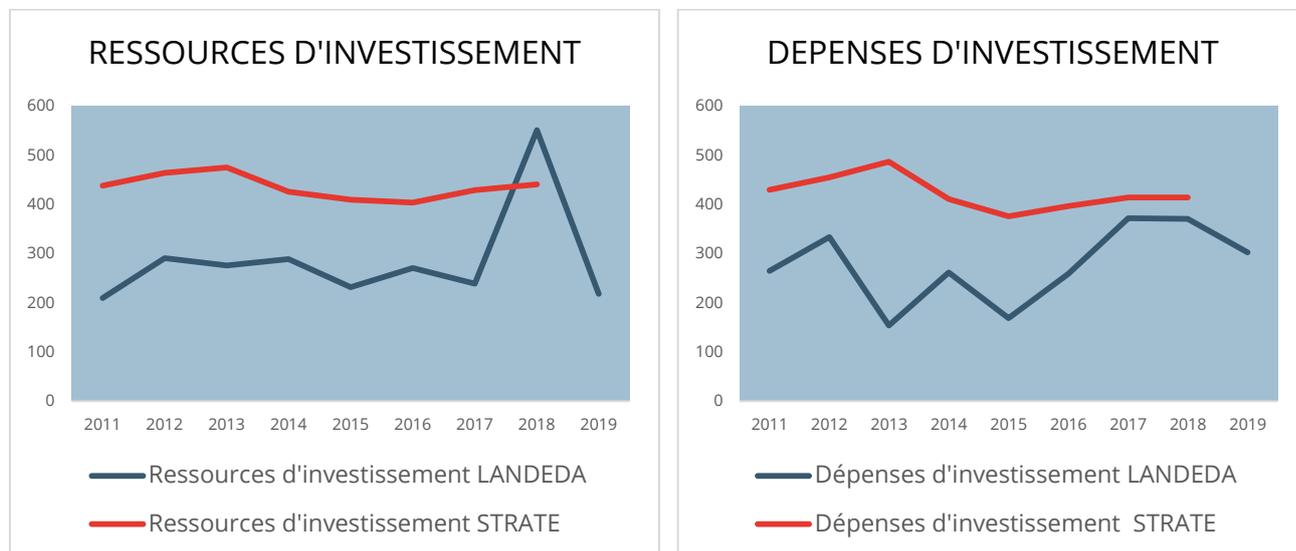
	IMPUTATION	TOTAL	2018	2019	2020	2021
Projet : ENFOUISSEMENT	2315,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		181521,55	58915,50	122606,05	0,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		29776,80	9664,50	20112,30	0,00	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : VC3	2315,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		855098,56	0,00	14138,40	840960,16	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		140270,37	0,00	2319,26	137951,10	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		457549,28	0,00	457549,28	0,00	0,00
Projet : PATRIMOINE INTERET PATRIMONIAL	2313,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		484001,21	9000,00	144001,21	196000,00	135000,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		149395,56	1476,36	93621,96	32151,84	22145,40
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : SCHEMAS	2031/617					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)	2031,00	19623,73	0,00	0,00	19623,73	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)	617,00	13150,00	0,00	6575,00	6575,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : AIRES DE JEUX	2188,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		91166,80	0,00	39508,01	51658,79	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		14955,00	0,00	6480,89	8474,11	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	IMPUTATION	TOTAL	2018	2019	2020	2021
Projet : VOIRIE - BC	2315,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		150000,00	0,00	150000,00	150000,00	150000,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		24606,00	0,00	0,00	0,00	24606,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : BATIMENTS	2313,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		129080,00	0,00	122240,00	6840,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		21174,28	0,00	20052,25	1122,03	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : INFRASTRUCTURES	2315,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		362400,00	0,00	70000,00	257400,00	35000,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		21174,28	0,00	20052,25	1122,03	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : SECURITE	2188,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		49500,00	0,00	9500,00	20000,00	20000,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		23319,98	0,00	16758,38	3280,80	3280,80
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : CVL	21/13					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		333500,00	10000,00	10000,00	10000,00	303500,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		13819,58	2792,99	2792,99	4038,20	4195,40
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

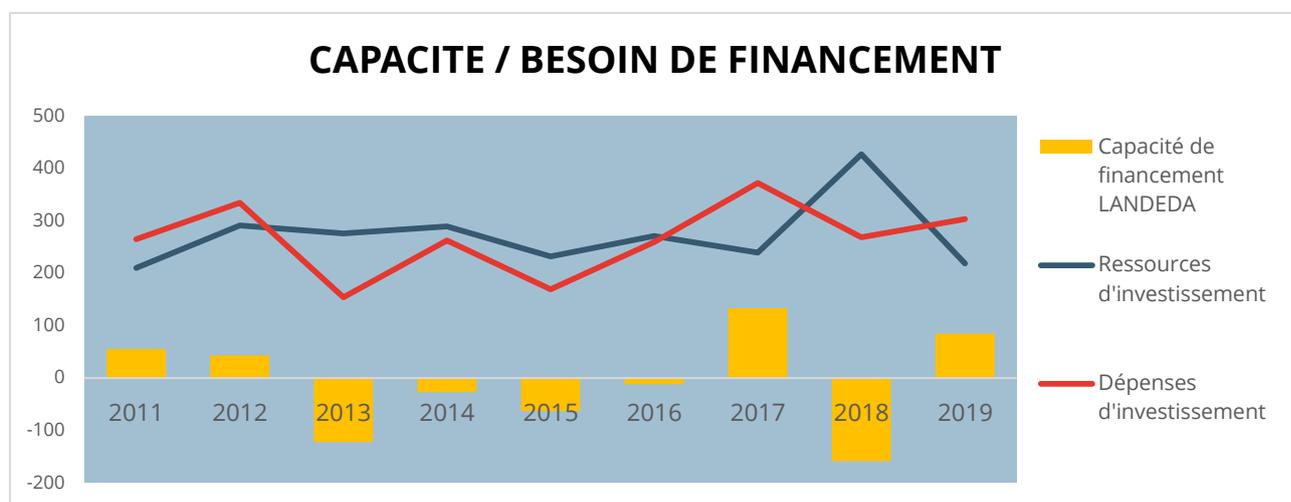
	IMPUTATION	TOTAL	2018	2019	2020	2021
Projet : CAMPING	2313,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		514984,00	6582,00	4550,00	406862,00	96990,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		484477,98	1079,71	746,38	66741,64	415910,24
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : INFORMATIQUE - COMMUNICATION	21,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		50000,00	0,00	25000,00	25000,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		8202,00	0,00	4101,00	4101,00	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : IMMOBILIER	21,00					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		229835,60	29835,60	200000,00	0,00	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8. LE FINANCEMENT DES ACTIONS ET PROJETS

- **Dépenses et ressources d'investissement**



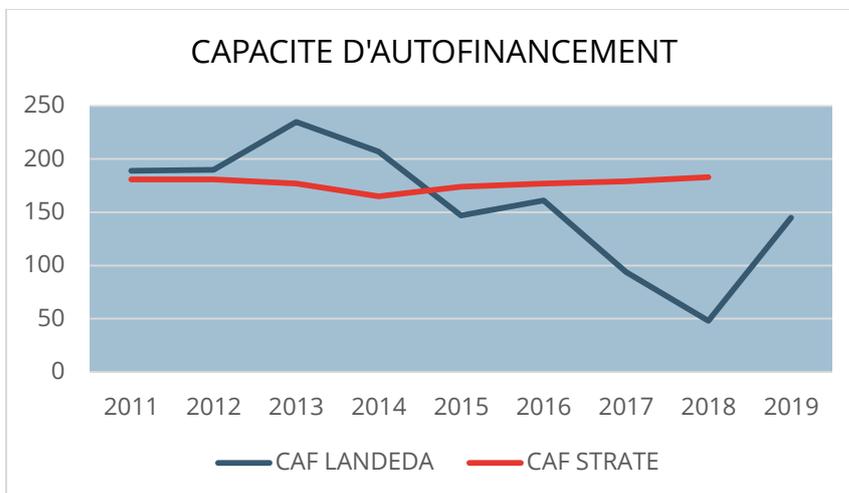
- **Le besoin de financement**



En euros par habitant	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ressources d'investissement	210	291	276	289	232	271	239	427	218
Depenses d'investissement	265	334	154	262	169	259	372	268	303
Besoin /capacité de financement de la section d'investissement	55	43	-122	-27	-63	-12	133	-158	85

- **L'autofinancement**

La capacité d'autofinancement brute est définie comme la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle mesure la capacité d'autofinancement de la commune (CAF). En 2019, celle-ci est de 545 875,10 €



En euros par habitant	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CAF LANDEDA	189	190	235	207	147	161	94	48	148
CAF STRATE	181	181	177	165	174	177	179	183	

- **L'endettement**

Historique de la dette

Objet	Prêteur	Capital emprunté	Capital restant dû
<i>Financement travaux de modernisation janv-00</i>	CRCA	457 347,05	217 372,16
<i>Acquisition terrains - agrandissement école publique févr-02</i>	CRCA	100 000	16 741,44
<i>C.A.N.A.W févr-00</i>	ARKEA BANQUE	228 673,53	8 263,62
Travaux de voirie (rue mairie/ route Ploudiner) janv-03	CRCA	210 000	130 111,93
<i>Acquisition propriété Morvan mars-03</i>	CRCA	200 000	47 126,13
Agrandissement école publique avr-03	CRCA	350 000	88 713,08
<i>Réalisation complexe multifonctions janv-06</i>	CAISSE D'EPARGNE	900 000	510 000,00

Acquisition maisons Ar Palud et modulaire Rozvenni janv-18	LA BANQUE POSTALE	600 000	530 000,00
Office de tourisme oct-19	LA BANQUE POSTALE	150 000	150 000,00

Encours de la dette

Landéda reste peu endettée. Le capital restant dû à la clôture de l'exercice est de 1 698 328,36 €.

En euros par habitants	Landéda	Moyenne de la strate
2018	464	762
2019	461	

Coût annuel par habitant

	Capital	Intérêts	Total
2018	48,39	10,54	58,94
2019	44,29	10,18	54,47
2020	43,02	9,54	52,56

La capacité de désendettement

Le ratio d'endettement de Landéda, à la clôture des comptes, est de 3,87 années.

Le ratio d'endettement est défini comme le rapport entre l'encours de dette à la date de clôture des comptes et la capacité d'autofinancement brute de l'exercice écoulé. Il permet de mesurer le nombre d'années nécessaires pour rembourser l'intégralité de la dette si toute la capacité d'autofinancement y était consacrée. Le gouvernement propose un « plafond national de référence » pour les communes, situé entre onze et treize années.

La structure de la dette

La commune remboursera, en 2020, 9 emprunts dont 5 sont à taux révisable (en italique dans le tableau d'historique de la dette) et 4 à taux fixe. L'emprunt marquant en rouge se termine cette année. Les prochains à terminer sont en 2022 et 2023 (Acquisition terrains - agrandissement école publique et Acquisition propriété Morvan).

L'étalement des remboursements

Le remboursement de la dette sur le budget communal s'étale jusqu'en 2036.

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

